

L'internationalisation de l'éducation supérieure est un de ces outils, et je suis sûr que nous saurons prendre les mesures nécessaires pour permettre une collaboration accrue et structurée avec l'Europe dans ces domaines cruciaux que sont l'éducation et la formation.

D'ailleurs, l'éducation est l'un des domaines que la Déclaration transatlantique vise à développer, de même que l'économie, la recherche et le développement et l'audiovisuel. Le premier ministre et le président de la Commission européenne Jacques Delors ont confirmé ceci lors de leur rencontre à Ottawa, la semaine dernière. La Table ronde Canada-Europe, tenue à l'invitation de la Communauté européenne il y a deux semaines, à Louvain en Belgique, est un pas important dans notre démarche commune de forger des liens étroits de coopération en matière d'éducation supérieure et de formation de la main-d'oeuvre en préparation du siècle à venir.

L'examen de notre politique étrangère nous donne l'occasion de revoir l'ensemble de notre action internationale à l'appui de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation.

Les institutions d'enseignement supérieur apportent une contribution essentielle à l'évolution de la société canadienne et sont des partenaires clés dans l'effort national visant au maintien de notre compétitivité. À ce double titre, le secteur de l'enseignement supérieur joue un rôle de premier plan dans la poursuite des intérêts du Canada à l'étranger.

En reconnaissance de l'importance de ce rôle et de l'excellente coopération établie entre nos deux paliers de gouvernement en ce domaine, je désire associer étroitement les provinces à la démarche visant à revoir l'ensemble de notre action internationale en matière d'enseignement supérieur. Ce dialogue devrait apporter une contribution unique à la revue d'ensemble de la politique étrangère du Canada.

J'ai donc invité le ministre Jacques Chagnon, président en exercice du Conseil des ministres de l'éducation du Canada, à se pencher sur cette question à l'occasion de la prochaine rencontre du Comité consultatif fédéral-provincial sur les activités internationales liées à l'éducation.

Je le répète : nous n'avons pas l'intention de nous retirer de l'Europe. Les mutations géopolitiques, économiques et sociales de ces dernières années nous amènent plutôt à un redéploiement de nos ressources de plus en plus limitées. Des choix s'imposent donc.

Nous avons la volonté ferme de maintenir notre présence et notre rayonnement culturels en Europe. La présence du Canada à l'étranger ne peut se mesurer simplement par la somme de ses